



Bobigny, le 7 août 2019

## LE PRÉFET COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

### **Suites données à l'évacuation d'un squat situé 111-113 rue du Docteur Bauer à Saint-Ouen**

Depuis le mois de janvier 2019, près de 200 personnes occupaient de manière illicite d'anciens bureaux et entrepôts situés au 111-113 rue du Docteur Bauer à Saint-Ouen, dont la ville de Saint-Ouen est propriétaire. Le 28 mars 2019, le tribunal d'instance de Saint-Ouen avait ordonné l'expulsion des occupants sans droit ni titre. A défaut de leur départ spontané, l'huissier instrumentaire avait requis le concours de la force publique le 14 mai 2019. L'assistance des forces de l'ordre avait été accordée le 30 juillet dernier afin d'exécuter la décision de justice ainsi été rendue.

Le terrain libéré a été remis à la ville de Saint-Ouen, qui va prochainement engager des travaux pour la construction d'un groupe scolaire.


Au-delà de l'application d'une décision de justice, l'expulsion répondait à des impératifs de sécurité. Le site présentait en effet des risques avérés d'incendie, aggravés par la présence de cuves d'hydrocarbures en sous-sol. Plusieurs incidents avaient déjà eu lieu cette année : un départ de feu le 6 février dernier, ayant nécessité l'intervention des pompiers en urgence, puis des anomalies détectées par ces derniers lors d'une intervention pour une fuite de gaz le 23 mai. En outre, de nombreuses parties des bâtiments comportaient de l'amiante.

L'expulsion réalisée le 30 juillet s'est effectuée sans incident. Elle avait été précédée de la réalisation d'un diagnostic sanitaire, ayant permis d'assurer la prise en charge individuelle des personnes les plus fragiles au plan médico-social. 28 familles ont ainsi bénéficié de ce dispositif exceptionnel et ont notamment reçu des propositions de mise à l'abri. A ce jour, 14 familles sont toujours prises en charge.

Concernant la qualité de réfugiés de certaines personnes, les services de l'office français de l'immigration et de l'intégration ont été saisis et procèdent à un examen individuel des situations.

#### Contact Presse

Préfecture de Seine-Saint-Denis  
Sabrina Rue, Cheffe du bureau de la Communication Interministérielle  
[sabrina.rue@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:sabrina.rue@seine-saint-denis.gouv.fr) / [pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr)  
06 08 18 26 80 - 01 41 60 60 35

 @Préfet93